



# BILAN DE PRELEVEMENT

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

CE BILAN EST EGALEMENT DISPONIBLE EN LIGNE DANS VOTRE ESPACE ADHERENT

Ce bilan doit obligatoirement être restitué avant le 31 juillet 2023

à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne

2134, Route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Tel. : 05 49 61 06 08 – Mail : [fdc86@chasseenvienne.com](mailto:fdc86@chasseenvienne.com)

❖ **IDENTIFICATION DU TERRITOIRE DE CHASSE** (ACCA et Chasse Privée) :

Nom du territoire de chasse : ..... Matricule : 86 \_ \_ \_ \_ \_

Président/Responsable : .....

❖ **ESPÈCES ET NATURE DES PRÉLÈVEMENTS** (nombre d'individus prélevés par espèce et par modalité) :

*Attention, les bilans de destruction de chasse à tir sont à renvoyer à la DDT de la Vienne.*

ESPECES	PRELEVEMENTS 2022-2023					
	TIR D'ETE du 1 <sup>er</sup> juin au 11 septembre 2022	OUVERTURE GENERALE du 12 septembre 2022 au 28 février 2023	BATTUE / TIR DE MARS du 1 <sup>er</sup> au 31 mars 2023	PIEGEAGE	DETERRAGE / FURETAGE	AUTRES MORTALITES (collisions, ...)
RENARD						
LAPIN DE GARENNE						
FOUINE						
MARTRE						
PUTOIS						
BELETTE						
ETOURNEAU SANSONNET						
CORBEAU FREUX						
CORNEILLE NOIRE						
PIE BAVARDE						
GEAI DES CHENES						
RAGONDIN						
RAT MUSQUE						
BLAIREAU						

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits rapportés ci-dessus

Fait à ..... le .....

Signature du responsable